

Profil de la baignade, Etang de Moulin Neuf, Pluherlin																										
Editée par Minyvel Environnement, bureau d'études indépendant, le 02/04/2014																										
Caractéristiques de la baignade			La zone de baignade																							
Site de Moulin Neuf Commune : Pluherlin ; Département : Morbihan ; Région : Bretagne Responsable de la qualité des eaux de la baignade : Communauté de Communes du Pays de Questembert : téléphone : 02 97 26 59 51 Agence Regionale de la Santé : Santé et Environnement téléphone : 02 99 33 34 30 La baignade est ouverte gratuitement au public et surveillé du 1 er juillet au 31 août Heures de surveillance : 14h00 à 19h00 <u>Du mardi au dimanche</u> <u>baignade fermée le lundi</u>																										
Historique de la qualité d'eau de baignade			La zone d'étude																							
Les eaux de l'étang de Moulin Neuf sont de bonne qualité et conformes à l'activité de baignade <table><tr><td>Année</td><td>2009</td><td>2010</td><td>2011</td><td>2012</td><td>2013</td></tr><tr><td>Classement ARS</td><td>A</td><td>A</td><td>B</td><td>A</td><td>A</td></tr></table> A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C: Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité. <i>NOTE : qualité C ou D : baignade systématiquement interdite</i> Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années (2007 - 2012): <table><tr><td>Date</td><td>Type de pollution</td><td>Origine de la pollution</td><td>Interdiction baignade</td></tr><tr><td>période estivale 2010, 2012, 2013</td><td>présence de cyanobactéries (niveau de surveillance 2)</td><td></td><td>Interdiction de baignade, activités nautiques et pêche</td></tr></table>					Année	2009	2010	2011	2012	2013	Classement ARS	A	A	B	A	A	Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction baignade	période estivale 2010, 2012, 2013	présence de cyanobactéries (niveau de surveillance 2)		Interdiction de baignade, activités nautiques et pêche		
Année	2009	2010	2011	2012	2013																					
Classement ARS	A	A	B	A	A																					
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction baignade																							
période estivale 2010, 2012, 2013	présence de cyanobactéries (niveau de surveillance 2)		Interdiction de baignade, activités nautiques et pêche																							

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plans d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alertes	Procédures	Mesures de gestion préventives associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Cyanobactéries	fort	proximité	dénombrement cyanobactéries	isolement	suivi	Curage,réalisation d'un assec du fond (qui est source de nutriments lorsqu'il est en anoxie)
ANIMAUX						
Leptospirose (ragondins)	faible	éloignée	présence rongeurs ou excréments	piegeage	campagne au cas par cas	contrôle de la population
Oiseaux	faible	éloignée	présence à proximité de la baignade	suivi	Les oiseaux sont pour la plupart protégés	
PLAGE, QUALITE DE L'EAU						
Encrassement sable de la plage	faible	proximité	suivi visuel	contrôle quotidien	nettoyage des rives	ratissage des rives de la plage, hersage du sable et renouvellement tous les trois ans

Figure 48 : Fiche synthèse